

COMMUNE DE RENCUREL (ISERE)
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JANVIER 2016

Présents : Mme Hélène LUCZYSZYN, MM. Michel EYMARD, Michel FOURRIER, Pierre JEANSELME, Didier LATTARD, Patrick PILARSKI, Pierre POLESELLO, Christian STANZER.

Excusés : Cécile BRAIDA, Marylène SERRAT, Fabrice RENCUREL

Secrétaire de séance :

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

Il liste les points à l'ordre du jour et propose de rajouter la vente des chaînes du tractopelle.

1. Convention entre la commune et les propriétaires des terrains sur lesquels sont implantés les téléskis

Monsieur le Maire fait un bref historique :

- la convention initiale de 1976 a fait l'objet d'avenants jusqu'à la saison 2011/2012.
- la convention de 1976 présentant des articles obsolètes (exemple article 4) et certains points n'étant pas précisés (exemple de l'accès au téléski de la Font), le conseil municipal en date du 22 octobre 2012 a autorisé le Maire à présenter une nouvelle convention aux propriétaires.
- cette nouvelle convention a été signée avec M. Raymond Idelon le 2 décembre 2012.
- Mme Geneviève Ravix et M. Lilian Ravix demandant un délai de réflexion, un nouvel avenant a été signé pour la saison 2012/2013.
- courant 2013 des échanges ont eu lieu à propos de la nouvelle convention et des modifications apportées à la demande de M. Lilian Ravix. En décembre 2013, la convention n'étant pas signée, un accord oral a été donné au Maire pour la saison 2013/2014.
- les échanges qui ont eu lieu en 2014 n'ont pas permis d'aboutir à un accord sur la convention et, lors du Conseil municipal du 22 janvier 2015, les élus ont refusé l'amendement à la convention de 1976 proposé par M. Lilian Ravix.

De nouveaux échanges ayant eu lieu entre M. Christian Stanzer, 1er adjoint, et M. Lilian Ravix, une nouvelle rédaction de certains articles de la convention est validée par les élus et sera transmise à Mme Geneviève Ravix et M. Lilian Ravix pour signature.

Le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer la convention ainsi rédigée.

2. Contrat de rivière : Etude sur la continuité écologique de la confluence Doulouche / Bourne

Mme Hélène LUCZYSZYN rappelle que dans le cadre du contrat de rivières Vercors Eau Pure 2 une étude sur la continuité écologique de la confluence Doulouche / Bourne est programmée sous maîtrise d'ouvrage CCBI

L'intérêt de l'étude porte sur le fait que la Doulouche est le seul affluent de la Bourne pouvant servir de zone de refuge à la population piscicole sur le secteur de la moyenne Bourne et que 2 ouvrages infranchissables empêchent ce transit : le radier du pont de la RD et une chute d'eau artificielle.

L'étude vise donc à :

- Définir le potentiel biologique et hydro biologique de la Doulouche
- Réaliser un diagnostic de la franchissabilité au droit des deux ouvrages
- Proposer des aménagements.

Une option complémentaire à l'étude avait été envisagée concernant le mur de soutènement des berges de la Doulouche en amont du pont (RD 531). Ce mur est actuellement maintenu par des étais s'appuyant sur la berge opposée.

Le dossier de demande de subvention intègre cette option d'étude géotechnique.

La CCBI interroge la commune pour savoir si elle accepte de prendre en charge les frais de cette étude complémentaire non couverts par la subvention

Après délibération le Conseil municipal décide à l'unanimité de répondre par la négative.

3. Chaines déneigement

Une annonce dans *L'air du Temps* est parue en décembre afin de vendre les chaînes du tractopelle qui avaient été achetées en 2004.

Suite à cette annonce, Monsieur Didier LATTARD a fait une proposition d'achat pour une paire de chaînes, le 22 décembre 2015, au prix de 150 €. Monsieur le Maire donne lecture de sa proposition.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de vendre une paire de chaîne à 150 €. Il est décidé de remettre en vente la paire restante au même prix.

4. Divers

Centre des Coulmes

La séance est levée à 20h00.

Michel EYMARD

Christian STANZER

Patrick PILARSKI

Pierre POLESELLO

Michel FOURRIER

Pierre JEANSELME

Didier LATTARD

Hélène LUCZYSZYN